

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 14 (1922)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Le mouvement commercial de la Suisse en 1920  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-383419>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE SYNDICALE

~~~~~ SUISSE ~~~~~

ORGANE DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Abonnement: 5 fr. par an  
Pour l'Etranger: Port en sus  
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

**Rédaction: Secrétariat de l'Union syndicale suisse, Berne**  
Téléphone 3168 o o o Kapellenstrasse 8 o o o Compte de chèques N° III 1366  
~~~~~ Paraît tous les mois ~~~~~

o Expédition et administration: o  
Imprim. de l'Union, Berne  
o o o o Kapellenstrasse, 6 o o o o

**SOMMAIRE:**

|  | Pages |  | Pages |
|--|-------|--|-------|
| 1. Le mouvement commercial de la Suisse en 1920 . . . . .        | 53    | 4. Dans les fédérations suisses . . . . .        | 59    |
| 2. Les conférences internationales de Gênes et de Rome . . . . . | 54    | 5. Mouvement syndical international . . . . .    | 60    |
| 3. Au Bureau international du travail . . . . .                  | 59    | 6. Situation du chômage à fin mai 1922 . . . . . | 60    |

## Le mouvement commercial de la Suisse en 1920

Un contrôle minutieux de la production nationale et du marché n'existe que pour quelques articles monopolisés ainsi que pour certaines branches commerciales cartellisées, telles que les brasseries, mais qui ne comptent que pour très peu dans l'économie générale du pays. Par contre, la statistique du commerce de la Suisse permet de combler certaines lacunes en ce qui concerne l'échange avec l'étranger.

Les chiffres fournis donnent l'image des fluctuations de notre économie. Le rapport de 1921 est à ce point de vue des plus intéressants; il mérite de retenir l'attention et d'en tirer des conclusions utiles.

La crise économique particulièrement intense de l'année 1921 se fait constater autant dans les chiffres totaux de l'importation que de l'exportation. En face d'une importation du montant de fr. 4,242,819,826.— en 1920, nous remarquons pour 1921 une somme de seulement fr. 2,296,288,894.— Pour une exportation de fr. 3,277,103,779.— en 1920 seulement fr. 2,140,135,797.— en 1921. Une partie de la diminution est imputable à la baisse des prix; car, de fait, on obtenait en 1921 pour la même valeur d'argent qu'en 1920 une quantité plus grande de marchandises. Une comparaison des postes démontre cependant que la différence des prix ne joue qu'un rôle secondaire dans la diminution de l'importation comme de celle de l'exportation et que nous avons à faire davantage avec un énorme recul absolu autant sur les chiffres de l'année dernière que sur ceux de 1913, la dernière année de paix. C'est ainsi que notre tableau 1 indique un fort recul sur 1913 de tous les produits importés, à l'exception des boissons, véhicules et instruments. Ce phénomène ne se fait pas remarquer que pour très peu d'articles alimentaires en 1921: Céréales, animaux, fruits, légumes, denrées alimentaires de provenance animale qui furent importés en grandes quantités en 1920. Il s'agissait alors de regarnir les magasins et les stocks épuisés.

Le fléchissement des importations oscille entre le 0,3 % pour les denrées alimentaires de provenance animale, au 87,5 % pour les montres et pièces détachées d'horlogerie. Si l'horlogerie souffre de ne pouvoir exporter, l'importation a presque complètement cessé.

Le recul de l'importation de 1913 à 1920 est certainement dû à la guerre; quand les industries du tabac, du papier, de la soie, de la confection, du fer et du métal, des machines, de la montre et des produits chimiques sont presque complètement arrêtés, on ne comprendrait pas une augmentation dans l'importation de ces articles.

Ces chiffres prouvent aussi que sans arrêté limitant l'importation, une égalisation se fait tout naturellement.

Les recherches sur les prix des produits depuis 1913 sont aussi du plus grand intérêt. Il ressort de notre tableau 2, que les plus hauts prix pour presque tous les articles portent sur l'année 1920. La diminution en 1921 est parfois énorme, particulièrement dans les denrées alimentaires, animaux, semences, livres (lesquels sont meilleur marché qu'avant la guerre), laine et matières minérales tandis que le coton indique son plus haut prix en 1921.

Le mouvement des prix fait aussi ressortir, que les prix de détail de la plupart des produits alimentaires et des principaux articles n'ont pas baissé leur marchandise dans la même proportion que les prix d'importation l'auraient exigé. Même le Conseil fédéral a cru devoir élever énormément les tarifs douaniers dans un but fiscal, ce qui eut pour effet de protéger le commerce intérieur au détriment du consommateur. Le Conseil fédéral est donc en bonne partie responsable de la lenteur avec laquelle les prix baissent; il fut loin d'agir dans le sens de l'abaissement du coût de la vie.

Les chiffres de l'exportation sont aussi peu réjouissants, comme on le pense bien. Naturellement, ici également ce n'est pas la valeur qui peut servir de comparaison, mais les quantités. A ce point de vue, nous constatons, que le mouvement commercial de 1913 à 1920 fut assez actif en ce qui concerne certains postes, tels que céréales, fruits et légumes, boissons, bois, papier, coton, machines; ils indiquent même parfois des chiffres records. Par contre, l'année 1921 apporta avec elle un tel recul que l'exportation de la plupart des articles descendit au-dessous de l'année 1913. Seuls les fruits, le légume et le papier, etc., accusent une augmentation sensible. Les instruments et les appareils ont maintenu leurs positions de 1913.

L'exportation de produits alimentaires de provenance animale et autres, animaux, engrais, cuirs et peaux, livres, soie, matières minérales, véhicules, montres et produits chimiques, marque un recul considérable sur 1913. Très peu d'articles mentionnent une augmentation de l'exportation, du moins sur 1920. Ce sont: denrées alimentaires de provenance animale, animaux, cuirs et peaux, semences, fers et métaux.

Le tableau 3 met en parallèle les chiffres essentiels; nous croyons pouvoir nous dispenser de les commenter en détail.

La situation des prix des marchandises exportées, sur lesquels renseigne notre tableau 4, retient particulièrement notre attention. Il ressort d'abord que ces

prix sont presque partout plus élevés — et déjà en 1913 — que ceux des marchandises importées. D'autre part, ces prix d'exportation démontrent que jusqu'en 1920 tout particulièrement, ils ont permis de réaliser des bénéfices énormes.

Nous devons évidemment considérer qu'ils ne s'agit pas de marchandises de même valeur. Il est cependant intéressant de constater que ces augmentations de prix pour des fruits et légumes, denrées alimentaires de nature animale, boissons, matières animales, verres, fers, métaux, machines, pièces détachées de l'horlogerie, instruments et appareils, avaient encore une tendance à l'augmentation en 1921, c'est-à-dire à une époque où la baisse des salaires était déjà fortement engagée.

Deux catégories de boissons et de papiers non imprimés signalent un prix inférieur à 1913. La qualité de ces articles en est sans doute la cause.

En tout état de cause, nous pouvons dire qu'il n'est pas sans utilité de voir d'un peu près ces chiffres, et nous le recommandons vivement aux intéressés, à même de contrôler encore plus en détail les indications concernant leur profession. Notre but ayant été de les rendre attentif à la chose et de leur faciliter les recherches.



## Les conférences internationales de Gênes et de Rome<sup>1)</sup>

### II.

C'est dans la ville éternelle, le 20 avril 1922, que l'Internationale syndicale a tenu son deuxième congrès ordinaire. Le foyer du théâtre Argentina, que nos camarades romains avaient choisi, fut presque trop exigü pour contenir tous les délégués venus des quatre points cardinaux de l'Europe: Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, France, Hongrie, Italie, Lettonie, Luxembourg, Hollande, Pologne, Suède, Norvège, Suisse, Tchéco-Slovaquie, Yougoslavie. Au total 19 pays avec 94 délégués. A ce nombre s'ajoutaient encore 26 représentants de secrétariats professionnels internationaux invités au congrès à titre d'auditeurs, sans droit de vote, ainsi qu'une représentante de l'Internationale des travailleuses, Mme Dr Marie Philipps, et les citoyens Albert Thomas et J. J. de Roode, également invités pour y représenter le Bureau international du travail.

#### Les discours de bienvenue

Le camarade d'Aragona, secrétaire de la Confédération générale du travail italienne, salua le congrès au nom de son organisation et mit en relief la coïncidence qui faisait se réunir dans le même pays les assises ouvrières et la conférence économique officielle. En soulignant ce qu'il avait déjà dit à la conférence ouvrière de Gênes, il émit l'espoir que les délégués ouvriers sauraient aborder une fois encore, à Rome, les problèmes d'où dépendent l'avenir de l'Europe et devant lesquels recule le nationalisme étroit des gouvernements capitalistes réunis à Gênes.

Puis, J. H. Thomas, le leader des cheminots anglais et président de la Fédération syndicale internationale prononça le discours d'ouverture. Les fortes paroles firent une grande impression. Il a tracé un tableau émouvant du chaos où se débat l'Europe: Un million de soldats de plus sous les armes qu'avant la guerre, dix millions d'ouvriers sans travail et des millions d'autres souffrant d'un demi-chômage, voilà le résultat de la guerre!

« Mais des forces nouvelles se lèvent. En face des Français qui restent en extase devant leurs beaux régi-

ments, des Allemands qui regrettent l'ancien régime, des Jingoïques britanniques qui veulent asservir et exploiter le monde, des millions d'ouvriers organisés affirment leur volonté internationaliste.

L'Internationale syndicale tient à avoir une attitude nette en face des communistes. Elle ne s'émeut pas des épithètes injurieuses que lui lancent les bolchévistes, et cela ne l'a pas empêché de s'opposer aux tentatives agressives de la Pologne, ni de secourir sans condition les enfants affamés de Russie. Elle est disposée à accueillir fraternellement les représentants réels des travailleurs russes, mais elle n'accueillera pas ceux qui se disent leurs délégués et qui n'ont travaillé qu'à désorganiser les syndicats de tous les pays. »

#### La discussion des rapports de la Fédération internationale

Ces rapports font ressortir la grande activité du bureau de la Fédération internationale et les difficultés rencontrées durant les deux premières années. Mais, si tous les orateurs n'exprimèrent pas que des louanges, toutes les critiques se firent avec un égal souci d'objectivité, et chacun reconnut loyalement l'activité débordante des mandataires de la F. S. I.

Les critiques avaient trait aux actions engagées par la F. S. I., que l'on désirerait un peu plus méthodiques et mieux préparées. Dorénavant, des actions de grande envergure seront précédées d'une convocation du comité directeur.

D'autres délégués vinrent exprimer leurs vifs sentiments de gratitude pour l'aide morale et parfois financière qu'ils reçurent de la Fédération syndicale internationale. Le délégué de la Lettonie déclara que la réaction est particulièrement acharnée dans son pays et les dangers d'un affaiblissement des syndicats comme conséquence de la politique scissionniste de la Russie avoisinante est extrêmement grand. Les secours de la Fédération internationale sauvèrent la classe ouvrière de son pays. Les délégués yougo-slave et espagnols parlèrent en termes identiques. Le premier fit la constatation qu'après avoir provoqué une réaction terrible par leurs agissements et l'affaiblissement des syndicats qui en résulta, la plupart des communistes passèrent aux organisations jaunes.

Le congrès fut unanimement d'accord pour ne reconnaître qu'une seule Internationale syndicale. Avec l'« Internationale syndicale rouge » aucune entente n'est possible, mais seulement avec les syndicats russes par leur adhésion à la Fédération syndicale internationale d'Amsterdam.

#### Revision des statuts

Pour compléter l'œuvre commencée à Amsterdam en 1919, il fallait donner aux organisations allemandes fortes de 8½ millions de syndiqués la part d'influence qu'elles ne voulurent pas prendre alors. Il fallait leur faire une place au bureau. La revision proposée permettant de nommer un vice-président de plus, le secrétaire de la Confédération générale des syndicats d'Allemagne, Leipart, put ainsi être désigné comme nouveau vice-président de la Fédération internationale.

L'autre modification aux statuts prévoit la désignation de suppléants aux membres du comité directeur.

#### La composition du comité directeur

Une proposition du bureau tendait à augmenter le nombre des membres du comité directeur et à prévoir une représentation non seulement pour les organisations affiliées, mais encore pour celles qui sont susceptibles d'adhérer à l'avenir. La délégation hollandaise ayant demandé que la Belgique, la Hollande et le Luxembourg aient un délégué, et la délégation allemande estimant qu'il vaudrait mieux que le délégué allemand

<sup>1)</sup> Voir *Revue syndicale* du 1er juin.